Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 14 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. – MM. BASTIAN J. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C - ROUX L.

Absents : Mlle GRIGRI Karine - Mme LEWIS R – MM. BRUN J.-R - OLCHOWIK B.

Objet de la délibération 17-10
Taxes locales 2017 – Détermination des taux

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments communiqués par le service des Impôts, notamment des bases d'imposition notifiées pour 2017 et considérant le produit nécessaire à l'équilibre du budget, décide d'appliquer en 2017 les taux des taxes locales tels qu'ils figurent sur l'Etat 1259 annexé à la présente délibération, soit :

- *Taxe d'habitation : 10.51 %*
- *Taxe foncière/bâti : 4.14 %*
- *Taxe foncière/non bâti : 31.07 %*

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 21 AVR. 2017
et publication ou notification
du 21 AVR. 2017

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 14 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. – MM. BASTIAN J. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C - ROUX L.

Absents : Mlle GRIGRI Karine - Mme LEWIS R – MM. BRUN J.-R - OLCHOWIK B.

Objet de la délibération 17-11
Convention-cadre de formation avec le CNFPT

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le Centre National de la Fonction Publique Territoriale dispense les formations aux agents des collectivités territoriales.
Elle précise que certaines formations sont réalisées sur la cotisation des collectivités, d'autres sont payantes. Afin de définir les modalités de dispense de celles-ci ainsi que leur tarification, une convention doit être signée avec le CNFPT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **Approuve** la convention-cadre de formation avec le CNFPT ;
- ✓ **Mandate** le Maire pour la signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le – 5 MAI 2017
et publication ou notification
du – 5 MAI 2017

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 14 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. – MM. BASTIAN J. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C - ROUX L.

Absents : Mlle GRIGRI Karine - Mme LEWIS R – MM. BRUN J.-R - OLCHOWIK B.

Objet de la délibération 17-12
Convention avec le Centre de Gestion

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le Centre de Gestion propose un service d'aide à la bonne gestion des archives communales et que nous avons pu bénéficier de ce service en 2016.

Elle informe qu'un devis d'un montant de 2 000.00 € TTC nous a été transmis afin de poursuivre le traitement.

Elle précise qu'une convention devra être signée avec le Centre de Gestion pour la mise en œuvre de la prestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **approuve** le devis de service d'aide à la bonne gestion des archives communales, pour un montant de **2 000.00 € TTC** ;
- ✓ **mandate** le Maire pour signer la convention avec le Centre de Gestion.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le – 5 MAI 2017
et publication ou notification
du – 5 MAI 2017

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 14 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. – MM. BASTIAN J. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C - ROUX L.

Absents : Mlle GRIGRI Karine - Mme LEWIS R – MM. BRUN J.-R - OLCHOWIK B.

Objet de la délibération 17-13
Subvention à l'ANERN

Le Maire informe l'Assemblée que l'Action des Elus de la Route Napoléon, association pour la sauvegarde historique et le développement touristique de la Route Napoléon a sollicité la commune pour le versement d'une subvention.

Elle rappelle que la Route Napoléon, qui traverse sur une portion la commune, est un axe routier qui amène un flot touristique non négligeable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** de verser une subvention de **100 € à** l'Action des Elus de la Route Napoléon.

Le montant sera prélevé au compte 6574.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le - 5 MAI 2017
et publication ou notification
du - 5 MAI 2017

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 14 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. – MM. BASTIAN J. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C - ROUX L.

Absents : Mlle GRIGRI Karine - Mme LEWIS R – MM. BRUN J.-R - OLCHOWIK B.

Objet de la délibération 17-14
Travaux d'accessibilité
Demande de subvention au Conseil Départemental

Le Maire rappelle à l'Assemblée que des travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux doivent être engagés.
De plus, **elle** précise que les toilettes à l'entrée ouest du village doivent être totalement réaménager pour les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.
Elle propose ensuite de solliciter le Conseil Départental pour l'obtention d'une subvention afin de financer cette opération qui s'élève à **55 000 € HT.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **Décide** de demander une aide financière au Conseil Départemental, pour les travaux d'accessibilité, pour un montant de **22 000 €,**
- ✓ **Mandate** le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 15 MAI 2017
et publication ou notification
du 15 MAI 2017

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 14 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. – MM. BASTIAN J. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C - ROUX L.

Absents : Mlle GRIGRI Karine - Mme LEWIS R – MM. BRUN J.-R - OLCHOWIK B.

Objet de la délibération 17-15
Travaux de réhabilitation sur les chemins communaux
Demande de subvention au Conseil Départemental

Le Maire informe l'Assemblée que des travaux de réhabilitation sur les chemins communaux doivent être engagés.
Elle précise que des devis ont été reçus pour un montant de **13 450 € HT**.
Elle propose ensuite de solliciter le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **Approuve** les travaux de réhabilitation sur les chemins communaux ;
- ✓ **Décide** de demander une aide financière au Conseil Départemental, pour les travaux d'accessibilité, pour un montant de **8 150 €** ;
- ✓ **Mandate** le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 15 MAI 2017
et publication ou notification
du 15 MAI 2017

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 14 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. – MM. BASTIAN J. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C - ROUX L.

Absents : Mlle GRIGRI Karine - Mme LEWIS R – MM. BRUN J.-R - OLCHOWIK B.

Objet de la délibération 17-16
Travaux d'aménagement de la salle Fontvieille
Demande de subvention au Conseil Départemental

Le Maire propose à l'Assemblée la possibilité d'engager des travaux d'aménagement de la salle des fêtes de Fontvieille, tant sur le bâtiment qu'aux abords.
Elle précise que des devis ont été reçus pour la mise en place de volets roulants et d'une pergola, la mise en œuvre de pavés autour du bâtiment, l'agrandissment du terraiin de boules, pour un montant total de **70 003 € HT**.
Elle propose ensuite de solliciter le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **Approuve** les travaux d'aménagement de la salle des fêtes de Fontvieille **;**
- ✓ **Décide** de demander une aide financière au Conseil Départemental, pour les travaux d'accessibilité, pour un montant de **39 840 € ;**
- ✓ **Mandate** le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 15 MAI 2017
et publication ou notification
du 15 MAI 2017

Département du Var

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LA MARTRE

Séance du 14 avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ***Madame Raymonde CARLETTI, Maire.***

Nombres de membres
Afférents au C.M. : 11
En exercice : 11
qui ont pris part à
la délibération : 7

Présents : Mme BOYER M. – MM. BASTIAN J. – GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C - ROUX L.

Absents : Mlle GRIGRI Karine - Mme LEWIS R – MM. BRUN J.-R - OLCHOWIK B.

Objet de la délibération 17-17
Travaux sur bâtiment communal
Demande de subvention au Conseil Départemental

Le Maire informe l'Assemblée que la toiture du bâtiment du Coulet doit être refaite.
Elle précise qu'un devis a été reçu pour un montant total de **24 995 € HT**.
Elle propose ensuite de solliciter le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **Approuve** la réfection de la toiture du bâtiment communal du Coulet ;
- ✓ **Décide** de demander une aide financière au Conseil Départemental, pour les travaux d'accessibilité, pour un montant de **19 996 € ;**
- ✓ **Mandate** le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE de la MARTRE 83 (VAR)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 15 MAI 2017
et publication ou notification
du 15 MAI 2017